

SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps CH

Rapport annuel au 15 mars 2024

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	8
Notes aux états financiers	12
Rapport de performance	13
Rapport abrégé de la société d'audit	14



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 691
CH-1001 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 691
1001 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Patrick BOTTERON
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

Changement de société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA, Genève, a été désignée comme société d'audit du fonds, en remplacement de KPMG SA, Genève. La nouvelle société d'audit assume cette fonction depuis le présent exercice annuel clôturant au 15 mars 2024.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2024

Date Ex VNI : 19/06/2024

Date de paiement : 21/06/2024

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	12	CHF	2.30	0.805	1.495	1.495
Classe I	Non	12	CHF	3.00	1.05	1.95	1.95
Classe M	Non	10	CHF	2.40	0.84	1.56	1.56

Chiffres comptables

Aperçu	Devise		16.03.23	16.03.22	16.03.21
			15.03.24	15.03.23	15.03.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	584'799'874.41	515'940'669.89	525'348'699.51
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	64'646'650.12	53'777'650.82	51'902'929.23
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	132.12	121.88	137.53
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.32%	1.31%	1.31%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	65'801'719.28	88'748'837.54	90'170'414.38
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	133.32	122.95	138.97
Total Expense Ratio (TER)	classe I		0.77%	0.76%	0.76%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe M	CHF	454'351'505.01	373'414'181.53	383'275'355.90
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe M	CHF	92.76	85.59	96.73
Total Expense Ratio (TER)	classe M		0.41%	0.41%	0.41%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	15.03.24	15.03.23
Avoirs en banque		
à vue	4'842'044.66	14'031'436.45
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	575'038'040.00	499'962'577.00
Autres actifs	5'165'792.85	2'173'462.50
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	585'045'877.51	516'167'475.95
Autres engagements	-246'003.10	-226'806.06
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	584'799'874.41	515'940'669.89

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Position au début de la période comptable		441'217.000	377'381.000
Parts émises		100'247.298	101'620.000
Parts rachetées		-52'163.076	-37'784.000
Position à la fin de la période comptable		489'301.222	441'217.000

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Position au début de la période comptable		721'836.000	648'843.000
Parts émises		21'573.000	143'638.000
Parts rachetées		-249'838.000	-70'645.000
Position à la fin de la période comptable		493'571.000	721'836.000

Evolution du nombre de parts de la classe M	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Position au début de la période comptable		4'362'600.000	3'962'254.000
Parts émises		1'204'346.937	642'628.000
Parts rachetées		-668'665.299	-242'282.000
Position à la fin de la période comptable		4'898'281.638	4'362'600.000

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	515'940'669.89	525'348'699.51
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-9'317'368.80	-6'849'471.10
Solde des mouvements de parts	19'916'563.72	55'187'930.47
Résultat total	58'260'009.60	-57'746'488.99
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	584'799'874.41	515'940'669.89

Compte de résultat	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		15'267.68	0.00
Intérêts négatifs		0.00	-22'067.26
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		16'909'310.00	11'352'750.00
Actions gratuites		0.00	553.68
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		2'392'624.98	1'441'996.21
Total des revenus		19'317'202.66	12'773'232.63
Charges			
Intérêts passifs		-2'289.54	0.00
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-3'018'613.31	-2'904'258.76
Autres charges		-76'575.56	-63'999.65
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-1'791'519.60	-575'868.83
Total des charges		-4'888'998.01	-3'544'127.24
Résultat net		14'428'204.65	9'229'105.39
Gains et pertes de capital réalisés		2'231'948.42	567'612.27
Résultat réalisé		16'660'153.07	9'796'717.66
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		41'599'856.53	-67'543'206.65
Résultat total		58'260'009.60	-57'746'488.99

	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Utilisation du résultat de la classe A			
Résultat net		1'124'038.32	535'011.62
Report de l'année précédente		22'401.32	16'850.10
Résultat disponible pour être réparti		1'146'439.64	551'861.72
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		1'125'392.81	529'460.40
Report à compte nouveau		21'046.83	22'401.32
Total		1'146'439.64	551'861.72

	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Utilisation du résultat de la classe I			
Résultat net		1'469'987.71	1'400'402.04
Report de l'année précédente		58'160.85	29'247.21
Résultat disponible pour être réparti		1'528'148.56	1'429'649.25
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		1'480'713.00	1'371'488.40
Report à compte nouveau		47'435.56	58'160.85
Total		1'528'148.56	1'429'649.25

	Période comptable	16.03.23	16.03.22
		15.03.24	15.03.23
Utilisation du résultat de la classe M			
Résultat net		11'834'178.62	7'293'691.73
Report de l'année précédente		242'524.80	365'253.07
Résultat disponible pour être réparti		12'076'703.42	7'658'944.80
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		11'755'875.93	7'416'420.00
Report à compte nouveau		320'827.49	242'524.80
Total		12'076'703.42	7'658'944.80

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					575'038'040.00	98.29
CH0010645932	Givaudan nom.	9'030	CHF	4'017.00	36'273'510.00	6.20
Matériaux de Base					36'273'510.00	6.20
CH0006372897	Interroll Holding nom.	3'160	CHF	2'975.00	9'401'000.00	1.61
CH0010702154	Komax Holding nom.	32'000	CHF	166.00	5'312'000.00	0.91
CH0012221716	ABB	787'000	CHF	42.40	33'368'800.00	5.70
CH0030170408	Geberit nom.	31'600	CHF	528.80	16'710'080.00	2.86
CH0311864901	VAT Group nom.	52'700	CHF	464.20	24'463'340.00	4.18
CH0360826991	Comet Holding	41'600	CHF	319.20	13'278'720.00	2.27
CH0418792922	Sika	110'500	CHF	263.50	29'116'750.00	4.98
CH0435377954	SIG Group nom.	406'000	CHF	18.84	7'649'040.00	1.31
CH1101098163	Belimo Holding	31'600	CHF	453.80	14'340'080.00	2.45
CH1169151003	Georg Fischer	140'800	CHF	69.15	9'736'320.00	1.66
Industries					163'376'130.00	27.93
CH0038863350	Nestle nom.	1'000'000	CHF	95.23	95'230'000.00	16.28
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	126'400	CHF	145.80	18'429'120.00	3.15
Biens de Consommation					113'659'120.00	19.43
CH0012005267	Novartis nom.	680'000	CHF	85.64	58'235'200.00	9.95
CH0012032048	Roche Holding bj	263'300	CHF	230.80	60'769'640.00	10.38
CH0012549785	Sonova Holding nom.	48'300	CHF	270.80	13'079'640.00	2.24
CH0013841017	Lonza Group nom.	73'800	CHF	474.00	34'981'200.00	5.98
CH1175448666	Straumann Holding	147'500	CHF	143.20	21'122'000.00	3.61
Santé					188'187'680.00	32.16
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	85'000	CHF	486.60	41'361'000.00	7.07
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	21'100	CHF	1'286.00	27'134'600.00	4.64
Sociétés Financières					68'495'600.00	11.71
CH0033361673	u-blox Holding nom.	60'000	CHF	84.10	5'046'000.00	0.86
Technologie					5'046'000.00	0.86

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	4'842'044.66	0.83
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	575'038'040.00	98.29
Autres actifs	5'165'792.85	0.88
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	585'045'877.51	100.00
Autres engagements	-246'003.10	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	584'799'874.41	

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0006372897	Interroll Holding nom.	300	140
CH0010645932	Givaudan nom.	930	400
CH0010702154	Komax Holding nom.	3'300	5'500
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	8'200	8'200
CH0012005267	Novartis nom.	310'000	30'000
CH0012032048	Roche Holding bj	25'000	11'700
CH0012221716	ABB	72'000	35'000
CH0012549785	Sonova Holding nom.	4'400	2'100
CH0013841017	Lonza Group nom.	19'000	3'200
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	2'000	900
CH0030170408	Geberit nom.	3'000	1'400
CH0033361673	u-blox Holding nom.	6'445	12'200
CH0038863350	Nestle nom.	100'000	80'000
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	12'000	5'600
CH0311864901	VAT Group nom.	5'000	16'300
CH0360826991	Comet Holding	4'000	1'800
CH0418792922	Sika	10'400	4'900
CH0435377954	SIG Group nom.	38'000	18'000
CH1101098163	Belimo Holding	3'000	1'400
CH1169151003	Georg Fischer	13'000	6'200
CH1175448666	Straumann Holding	14'000	6'500

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0002497458	SGS nom.	0	2'100
CH0363463438	Idorsia	0	220'000
CH1243598427	Sandoz Group	108'000	108'000
CH1256740924	SGS nom.	52'500	52'500

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY MARKET FUNDS – Synchrony All Caps CH	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des promoteurs de vente
Classe A	1.30%*	Max. 2.50%
Classe I	0.75%*	
Classe M	0.40%*	

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2021	2022	2023	2024 au 15 mars
Performance:					
– Classe A (lancée le 13.04.12)	%	32.99	-24.93	5.21	5.03
– Classe I (lancée le 30.03.12)	%	33.72	-24.52	5.79	5.15
– Classe M (lancée le 09.05.14)	%	34.19	-24.25	6.17	5.23

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

à l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds Gérifonds SA,
Lausanne

Rapport abrégé sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement SYNCHRONY MARKET FUNDS avec les compartiments :

- Synchrony All Caps CH
- Synchrony Europe Equity
- Synchrony High Dividend Swiss Stocks
- Synchrony High Growth Economies Equity
- Synchrony Optimised SPI ESG Weighted
- Synchrony Optimised SPI®
- Synchrony Small & Mid Caps CH
- Synchrony Swiss Equity
- Synchrony Swiss Government Bonds
- Synchrony US Equity

– comprenant le compte de fortune au 15 mars 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Francis Brisson

Genève, 10 juillet 2024

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 15 mars 2024, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)